

La mise à jour 3.28, permettant de facturer l'acte PCV "Consultation Post Confinement" à 46 € est disponible.

Pour la télécharger dès à présent, aller dans [Aide ?] > [Rechercher les mises à jour], sinon cette mise à jour vous sera proposée demain.

ATTENTION !

Conformément à la fiche réglementaire du GIE SESAM-Vitale, cet acte, nécessite de définir manuellement la situation exonérante, pour que la prise en charge soit à 100%.

Il faut donc passer par [Autre Prestation NGAP...] puis choisir dans la liste l'acte [PCV] puis manuellement aller sélectionner le choix [3 - Soins particuliers exonérés]

Monsieur LIBRE MAX - Médecine générale - Contrat tarifaire : OPTAM

Facture du : 02/06/2020 Prescription du : 02/06/2020 Contexte Parcours de Soins : DANS LE PARCOURS

Patient : Forçage exonération Médecin Traitant

ESSAI ALAIN Le patient a déclaré son Médecin Traitant

Support AMO : CARTE VITALE N° Série : 33549330

ESSAI AL ATN

Né(e) le 01 Régim

N°SS : 14219

Organisme : 0

Qualité

Code Situa

Code

Attestation Comp

Assurance :

Maladie

Lire la Carte Vitale

Attestat

TP AMO

(Clic pou

Automatiser le tiers payant

Victime d'un attentat

Fin de droits AMC :

Contexte :

Convention :

Droits AMO ouverts

Le service ADR n'est pas actif

Appel Systématique

Appel Ciblé

Appel Manuel

Injection Fichiers CNDA

Autre Prestation NGAP...

Autre Prestation CCAM...

FSE+DRE

DRE

Démarrer la Facturation

Annuler

Tableau de la Prestation :

Date	Lettre Clé	Def.	Qté	Prix Unit.	Mt. Honoraires
02/06/2020	PCV		1	46.00	46.00

Situation Exonerante : 3 - Soins particuliers exonérés

Ok Annuler